

Réunion du 1^{er} juillet 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Henri DREYFUS

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE

Rapporteur : Monsieur Richard STOLTZ

**N° CP/2013/470 - Développement local et cohésion urbaine - 22
Avenants aux conventions ANRU - Actualisation de la
participation du Département aux projets de renouvellement
urbain (PRU) des quatre quartiers de la CUS**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide la poursuite de la politique du Département en faveur de la rénovation urbaine de quatre quartiers de la communauté urbaine de Strasbourg (CUS), à savoir les quartiers du Neuhof, de la Meinau et de HautePierre à STRASBOURG et le quartier des Hirondelles à LINGOLSHEIM
- approuve la conclusion de quatre avenants aux conventions signées avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), l'Etat, la CUS, la ville de STRASBOURG, la Région Alsace, la Caisse des dépôts et consignations (CDC), l'Union Européenne, l'Association foncière logement (AFL) et les bailleurs sociaux concernés par des opérations (notamment "CUS Habitat", la Société immobilière du Bas-Rhin - SIBAR, "Habitation Moderne", le "Nouveau Logis de l'Est", "Domial", "Habitat de l'Ill", "Perspectives Habitat" et "Batigère")
- approuve l'avenant de clôture n° 11 à la convention de renouvellement urbain du quartier du Neuhof à STRASBOURG, avenant portant sur la période 2004-2012, pour l'ensemble des opérations hormis celle relative à la résorption de l'habitat insalubre (RHI) du Polygone, bénéficiant d'un délai jusqu'en 2017, et adopte le maintien de la participation globale du Département à 10,319 M€
- approuve l'avenant de clôture n° 4 à la convention de renouvellement urbain du quartier des Hirondelles à LINGOLSHEIM, avenant portant sur la période 2007-2012, et adopte le maintien de la participation globale du Département à 2,339 M€
- approuve l'avenant d'étape n° 5 à la convention de renouvellement urbain du quartier de la Meinau à STRASBOURG, avenant portant sur la période 2006-2013, et adopte la participation globale du Département à 7,721 M€

- approuve l'avenant d'étape n° 3 de la convention de renouvellement urbain du quartier de HautePierre à STRASBOURG, avenant portant sur la période 2009-2013, et adopte la participation globale du Département à 9,027 M€

- approuve les engagements financiers selon la répartition par famille d'opérations, conformément aux tableaux de synthèse annexés.

Elle autorise par ailleurs son président à signer ces quatre avenants au nom du Département.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130701-78503-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 09/07/13